

Montréal, le 21 février 2011

Aux professionnelles et professionnels membres de la FPPE,

Le 18 février dernier, la FPPE, de concert avec les autres fédérations de la CSQ, a fait parvenir au Conseil du Trésor ses questions et observations à la suite de l'affichage du 20 décembre 2010 sur le maintien de l'équité salariale. Vous les retrouverez en cliquant sur le lien qui mène à la page de notre site Web sur [l'équité salariale](#).

Le Conseil du Trésor a maintenant 30 jours pour procéder à un nouvel affichage, soit jusque vers le 20 mars 2011. C'est dans cet affichage que nous saurons s'il a tenu compte de nos questions et observations. Nous aurons par la suite 60 jours pour déposer nos plaintes, le cas échéant. Si le deuxième affichage reprenait essentiellement les éléments du premier, il est clair que le nombre de plaintes que nous déposerions serait élevé.

Durant la dernière ronde de négociations, nous avons ciblé les problèmes d'attraction-rétention du personnel professionnel. Durant la tournée que j'ai effectuée dans toutes les régions du Québec, j'ai dénoncé les conditions de travail du personnel professionnel qui rendaient difficile le recrutement des psychologues et des orthophonistes, notamment. Parmi ces conditions de travail, il y a évidemment le salaire. Nos demandes aux tables de négociation comportaient des ajouts d'échelon pour la maîtrise et pour le doctorat, ce qui aurait contribué à améliorer les conditions salariales de bon nombre de nos membres. Nous avons poussé cette demande jusqu'à la fin des négociations, mais avons dû y renoncer devant l'intransigeance du Gouvernement.

La ministre de l'Éducation nous disait récemment rechercher des façons de faciliter le recrutement des professionnelles et professionnels dans les commissions scolaires. Ce n'est certainement pas avec les propositions du Conseil du Trésor sur le maintien de l'équité salariale et ce que nous entrevoyons de sa position sur les relativités salariales que la ministre atteindra son objectif. La FPPE sera là pour le lui rappeler à elle et à son gouvernement.

Solidairement,



Jean Falardeau,  
Président